COMITÉ SEINE MARITIME
FFHANDBALL

ASSEMBLEE GENERALE

Saison 2021/2022

MONTVILLE

Vendredi 17 Juin 2022

COMPTE-RENDU AG 2021
24 SEPTEMBRE 2021 - BOLBEC

Comité de Seine Maritime de Handball
10 rue du 19 Mars - 76120 Le Grand Quevilly
☎ 02.35.69.76.95 ✆ 06.03.30.59.78
secretariat@handball76.com
www.handball76.org

Association fondée en 1963 - Déclarée sous le numéro 4557

SEINE-MARITIME - LE DÉPARTEMENT -
FFHANDBALL
LIGUE NORMANDIE FFHANDBALL
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES SPORTS

COMPTE RENDU - ASSEMBLEE GENERALE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 24 SEPTEMBRE 2021 à BOLBEC

43 présents : ALCL GD QUEVILLY - DIEPPE UC - GONFREVILLE HB - ST NICOLAS D'ALIERMONT HBC ROUEN HB - ES ARQUES - ES AUMALE - SEP BLANGY BOUTTENCOURT - RC BOLBEC AS HARFLEUR - HAVRE AC - US LILLEBONNE - US LONDINIERES - MAROMME HB MONTIVILLIERS HB - MONTVILLE HB - CS GRAVENCHON - HB OCTEVILLE/MER - CMS OISSEL QUEVILLY-COURONNE HB - STADE SOTTEVILLAIS CC - STADE VALERIQUAIS HB HBC YVETOT - A MALAUNAY/LE HOULME HB - ST LEONARD HB - HBC BROTONNE-LE TRAIT A BARENTIN/PAVILLY HB - CANY BARVILLE HB - HBC AUFFAY - ASC BONSECOURS BRAY HB - AL DEVILLE - CJ DOUDEVILLE - AL BUQUET-ELBEUF HB - HBC EU - US FECAMP US FORGES LES EAUX - AS GODERVILLE - AS GOURNAY - HBC FOUCARMONT US STEPHANAISE HB - HBC CANTELEU - LE HAVRE SEINE METROPOLE HB

0 représenté : Néant

1 absent : GCO BIHOREL

Ordre du jour de l'AG :

1. Introduction 3
2. Rapport moral du Président 5
3. Adoption du PV AG 2020 7
4. Rapport de la trésorerie (SCENO) et Vérificateurs aux comptes 7
5. Rapport des Commissions - Ssaison 2020/2021 7
6. Projets des Commissions - Saison 2021/2022 8
7. Vœux des clubs 10
8. Redevances, Indemnités, Licences 2021/2022 11
9. Budget prévisionnel 2021 11
10. Intervention de Nicolas MARAIS (Ligue de Normandie) : Formation, Arbitrage, Integrité 11

1. Introduction

Une minute de silence est observée en hommage aux handballeurs disparus.

Monsieur Fabrice FAYOLLE, président du RC BOLBEC, souhaite la bienvenue au sein du complexe sportif Eric Tabarly. Après tous ces mois de problèmes sanitaires, il est heureux d'accueillir les personnes dans une salle de sport et remercie Jean Luc et son équipe d'avoir pensé à la ville de Bolbec pour organiser cette Assemblée générale. Il remercie également les élus de la commune de Bolbec, Monsieur le Maire Christophe DORE, son premier adjoint Philippe BEAUFILS et Ludovic HEBERT, en charge de l'activité associative et sportive pour leur attention et leur discernement à l'égard de la place laissée au handball dans le paysage bolbécais.

Monsieur Nicolas MARAIS, Président de la Ligue de Normandie de Handball, est extrêmement content de revoir tout le monde en présentiel heureux de reprendre une activité sportive cette saison qui devra perdurer. Les championnats régionaux ont débuté la semaine dernière, nationaux il y a quinze jours et départementaux également, ce qui représente des signes positifs. Les signaux relatifs à l'évolution des licences sont également positifs. Le handball est le seul sport collectif d'intérieur à connaître une augmentation de licences à date par rapport à la saison dernière. Bien évidemment, le niveau de la saison de 2019-2020 n'est pas atteint, mais l'augmentation au niveau national s'élève à 7 % et la Normandie enregistre une hausse de 11,5 %.

Cette situation est suivie par le comité de Seine-Maritime. À ce jour, 3 756 licences ont été qualifiées contre 3 319 l'année dernière à date. Les différents échanges qu'il a pu avoir avec les personnes avant cette Assemblée générale montrent également un engouement de la catégorie jeune, très jeune et quelques difficultés sur la tranche 12-17 ans. Les dirigeants rencontrent également des difficultés en raison du Pass sanitaire. Ce dernier permet une reprise sportive normale. Néanmoins, les difficultés subsistent chez les dirigeants pour des raisons qui leur appartiennent. En tant que Président du CROS, Monsieur Nicolas MARAIS essaie d'alerter le Ministère et le CNOSF afin qu'il y ait une tolérance envers les enfants qui auront 12 ans au mois de septembre de plusieurs mois pour leur permettre de se vacciner. À ce jour, des assouplissements sont prévus à compter du 4 octobre, mais ils ne concernent pas les enfants de 12 ans. Il espère que des nouvelles positives arriveront, car il s'agit d'une difficulté pour tous les clubs sportifs.

Malgré tout, il souhaitait remercier les clubs. Pendant le confinement et cette période difficile, énormément de clubs en Seine-Maritime et en Normandie ont mis en place des actions pour garder du lien avec leurs licenciés, des activités et animations en extérieur, des activités ludiques, etc. Tous les clubs qui ont mis en place ces actions perdent aujourd'hui très peu de licenciés ou en gagnent. À tous les échelons, c'est-à-dire la Fédération, la Ligue et le Comité de Seine-Maritime, un geste financier important a été accordé pour aider à la reprise sur les licences et au renouvellement de licences. Au niveau de la Ligue, les engagements régionaux sont gratuits cette saison. De même, la Ligue a pris en compte les difficultés liées aux équipes qui se sont désistées sur les championnats régionaux. Aucune sanction financière ne sera décidée à l'encontre de ces équipes.

Malgré tout, sur les championnats régionaux adultes, il n'a été constaté aucun forfait ni désengagement. Deux rétrogradations, dont une concernant la Seine-Maritime a concerné Gournay qui a été remplacé par Bray. Les championnats régionaux se déroulent donc dans des conditions normales avec le nombre d'équipes prévu initialement, ce qui est une excellente nouvelle pour les compétitions. De toute évidence, au cours de cette saison, la Ligue et le comité engageront collectivement des actions de développement et de formation pour permettre une reprise normale de l'activité chez les plus jeunes notamment. Au niveau de la Ligue, toutes les formations et les animations reprendront.

Les régionales Hand'Ensemble seront organisées, notamment pour les clubs ayant une section à destination des personnes à mobilité réduite et handicapées qui n'ont pas pu vivre cet évènement depuis deux ans. M. Nicolas MARAIS a donc demandé d'organiser un évènement en première partie de saison en novembre afin de donner le goût de la reprise aussi à ces publics.

Il remercie toutes les collectivités, car à de très rares exceptions, elles ont maintenu les subventions pour les clubs, ce qui est une bonne nouvelle dans cette période difficile. Au niveau de la Ligue, il continue d'œuvrer au niveau fédéral. Il est conscient des difficultés administratives sur l'enregistrement des licences et demande que la démarche soit facilitée pour les documents à télécharger. Par ailleurs, il œuvre actuellement pour faire revenir au Kindarena une équipe de France sur les six premiers mois de l'année 2022. Il espère voir l'équipe de France féminine championne olympique au Kindarena. Il a bon espoir que le département et la région fassent honneur à l'équipe de France féminine.

Par ailleurs, la CMCD régionale n'a pas été envoyée au mois de mai aux clubs, car il était hors de question d'envoyer un règlement validé en situation normale. Il a demandé que la CTA, l'ITFE et la sportive travaillent sur quelque chose d'adapté et d'assoupli pour favoriser la reprise des clubs et ne pas les embarrasser sur des points précis, ce qui a été adopté en CA le 13 septembre. S'il manque une équipe réserve à un club ou une équipe jeune, la Covid a été pris en compte et il n'y aura pas de sanction au niveau de la CMCD, car 20% de licenciés ont été perdu la saison dernière.

Concernant l'ITFE, toutes les formations qui ne sont pas terminées à cause de la Covid seront prises en compte et les clubs ne seront pas impactés. Il en va de même sur l'arbitrage avec un soutien apporté aux clubs. Il tient à souligner que les difficultés sur le nombre d'arbitres sont réelles. Yannick PETIT a toutefois indiqué que la Normandie était bien placée par rapport aux autres régions. Sur les championnats régionaux, seules 8 rencontres ne seront pas couvertes par la CTA. La volonté de la CTA est d'organiser des formations délocalisées, notamment pour les arbitres départementaux qui ne se sont pas manifestés jusqu'à présent. La CTA se placera au plus près des clubs pour organiser des formations adaptées, car l'objectif vise à ne laisser aucun jeune arbitre sur la route et de lui permettre de reprendre une activité. Enfin, il souhaite à toutes et à tous une excellente saison et remercie le comité 76, Jean Luc et les salariés qui sont derrière lui.

Monsieur Ludovic HEBERT, élu aux sports et aux associations, est ravi d'accueillir la rencontre de ce soir. La ville de Bolbec est toujours heureuse d'accueillir des sportifs, quels qu'ils soient et des handballeurs. L'histoire du handball de Bolbec est une histoire de longue date. Depuis des années, le handball bolbécais porte les couleurs de la ville au plus haut. La Ville soutient les projets en échangeant avec le Président qui a de belles ambitions pour son club et les élus qui ne cessent de se plaindre parce que l'État diminue les dotations. Malgré tout, ces derniers dialoguent et font de leur mieux. De toute évidence, il n'est pas possible de construire 50 gymnases.

Néanmoins, le club de Bolbec a la chance de disposer d'un gymnase. Lorsqu'il y a une volonté de développement, il est nécessaire de trouver de la place et des créneaux. La Ville essaie donc de maintenir le dialogue. Il souhaite donc la bienvenue aux clubs dans cette ville dans laquelle le sport est important puisqu'elle a reçu deux labels, à commencer par le label Ville active et sportive. Bolbec compte en effet une quarantaine de clubs et de nombreux licenciés.

De plus, 6 clubs ont le label Handicap. Monsieur HEBERT est sensible à cette thématique puisqu'il est éducateur spécialisé. Par ailleurs, plusieurs jeunes adultes de sa structure ont participé à l'opération Hand'Ensemble et arboraient un grand sourire à leur retour. Pour ces raisons, le sport et le handball en particulier, sont une bouffée d'oxygène. En parallèle, la Ville a obtenu le label Terre de jeux pour Paris 2024. Le handball aura bien évidemment toute sa place. Il souhaite donc au handball et au club de Bolbec toute la réussite qu'il mérite.

Le Président Jean-Luc LIGUORI remercie Monsieur Christophe DORE, Maire de Bolbec, pour sa venue. L'installation de ce soir est extraordinaire pour la tenue de l'Assemblée générale du Comité. Lorsque le club de Bolbec évoluera au plus haut niveau, la salle sera pleine et il sera présent pour supporter le club. Il remercie le Maire pour tout ce qu'il met en œuvre pour le sport en général et pour le handball en particulier.

Monsieur Christophe DORE, **Maire de Bolbec**, remercie le Président d'avoir choisi la ville de Bolbec pour la tenue de cette Assemblée générale. Il remercie également Monsieur Nicolas MARAIS pour sa présence. L'amitié est importante dans le sport. Il se trouve que les personnes qui étaient présentes avant lui ont œuvré pour obtenir des structures sportives dignes de ce nom. Ces dernières sont adaptées et dédiées aux différents sports. Le handball a une importance à Bolbec, car il existe un tissu et une proximité avec le club. Il salue Monsieur Fabrice FAYOLLE avec qui il entretient des relations privilégiées et bienveillantes, toujours dans la concertation et dans l'échange. Un Président comme Fabrice pour l'adjoint au sport est un réel plaisir.

Les projets structurants et structurés de Fabrice s'intègrent complètement dans la philosophie de la ville. Monsieur Christophe DORE espère que cette pandémie et cette catastrophe sanitaire ne ralentiront pas l'attrait des jeunes pour le handball. La famille du handball est cruciale et importante pour la France entière et sur le territoire. En termes d'image, les valeurs véhiculées par le handball sont extraordinaires. D'ailleurs, l'artisanat a été pendant de nombreuses années sponsor de l'équipe de France de Handball.

Si les projets aboutissent et que le RCB évolue dans d'autres sphères, la ville échangera, se concertera et adaptera. Il est confiant au regard de la belle équipe de bénévoles qui œuvre autour de Fabrice. Une collaboratrice extraordinaire, Delphine DUCHET, a toujours œuvré pour le handball et travaillera notamment sur le sport santé.

Pour conclure, Bolbec est une ville active et sportive, mais aussi une Terre de jeux avec les JO 2024. La ville espère être retenue et sera active auprès des jeunes en termes de communication afin de rappeler que le sport est essentiel. Les valeurs sont en effet transmises par le sport et forgent les belles réussites de demain. Par conséquent, le bénévolat dans le sport doit être retenu à sa juste valeur.

Le Président Jean-Luc LIGUORI remercie le Maire pour la mise à disposition de la salle.

2. Rapport moral du Président

Monsieur le Maire,
Monsieur le 1er adjoint au Maire,
Monsieur l'Elu aux Sports et Associations
Monsieur le Président de la Ligue de Normandie de Handball
Monsieur le Président du RC Bolbec

Lors de l'AG 2020, j'avais commencé mon discours par « Ouf » nous nous réunissons. Nous venions de vivre des moments, des situations difficiles qui nous avaient éloignés des terrains. Peu de temps après cette Assemblée Générale, nous replongions à nouveau dans le chaos et nos gymnases se fermaient. Il nous fallait mettre tout en œuvre afin de lutter contre la pandémie.

Pendant dix-huit mois, le handball a été virtuel, le handball a été sur la touche. Les moments furent difficiles pour toutes les associations avec des hauts, des bas, des interrogations, de la lassitude, espérant une reprise sans cesse repoussée.

Et pourtant, vous les clubs, vous avez trouvé les ressources nécessaires pour continuer à renforcer les liens avec vos licenciés. Vous avez fait preuve d'imagination, et mis en avant la technologie informatique pour créer des entraînements virtuels, des webinaires sur l'arbitrage, des quizz. Les clubs ont continué à vivre.

Toutefois au fil des mois, des licenciés ont pris d'autres orientations, découverts d'autres activités. Ils ont vécu différemment, sans sport, sans handball. Mais dès que vous le pouviez, des entraînements en extérieur étaient mis en place, car en Normandie il fait toujours beau. Vous avez gardé tant bien que mal le contact avec vos licenciés. Mais vous vous êtes aussi rebellés contre cette interdiction. Mais nous devions en passer par là.

Je puis vous assurer que le Comité 76, en relation étroite avec la Ligue, a fait remonter à notre fédération les situations que vous viviez ainsi que vos interrogations pour l'avenir.

Aujourd'hui, les dispositions gouvernementales nous permettent depuis plusieurs semaines de reprendre le chemin des gymnases. Les championnats nationaux, régionaux départementaux ont repris et le 2 octobre nos jeunes vont pouvoir reprendre leurs compétitions respectives.

Je suis optimiste, car je connais la force que vous dégagez dans toutes vos actions. Je suis optimiste, car je sais que vous appliquerez les recommandations fédérales. Je n'ai pas à être procureur et commenter ces dispositifs. Je précise simplement que le Pass Sanitaire est une d'obligation d'État et fédérale. Sachez que seule une chose doit nous motiver, me motive jouer.

Comme je le disais plus haut, nous avons travaillé de concert avec la Ligue sur des sujets communs, les conseils de territoires (5 Comités et la Ligue) se sont multipliés tout comme les visioconférences qui nous ont permis de vous communiquer une multitude d'informations en toute transparence.
J'ai constaté que le travail Comité 76 / Ligue a renforcé nos liens tout en gardant nos spécificités et a permis de faire front à celles et à ceux qui se plaisaient dans le contexte que nous avons vécu.

Mais la reprise n'est pas si simple et tous les clubs ne sont pas logés à la même enseigne. Nous constatons que des adultes se posent encore des questions, que des jeunes ne sont pas encore revenus et surtout que les bénévoles, pierre angulaire des clubs, ne sont plus là. Seuls 20 000 dirigeants ont été licenciés à ce jour, chiffre qui dépasse certes celui de 2020, mais en baisse évidente par rapport à 2019.
Messieurs les décideurs à quand une reconnaissance effective des gens de l'ombre. On encense les joueurs, les entraîneurs, les arbitres et ceux qui font tourner la « boutique » sont oubliés.

Le Comité a multiplié les contacts avec certains d'entre vous pour les aider. Mais j'avoue que nous n'avons pas toujours les outils ou les solutions pour face à cette carence avérée. Aussi je mise sur cette reprise tant attendue pour que nos licenciés reviennent.

La reprise n'est pas si simple. La FFHB a été alertée par un courrier des 5 Comités relayé par le Président de la Ligue au Président de la FFHB afin de le sensibiliser sur les problèmes que vous rencontrez quant à la complexité des dossiers administratifs. Car je le répète qu'il est compliqué pour jouer 2x30 minutes.

Devant vous, je réitère mes demandes : allégeons les charges administratives, simplifions la gestion dans l'outil GEST'HAND, allons à l'essentiel.

Je sais que M. MARAIS est intervenu avec force lors du dernier CA fédéral. Alors, espérons un avenir administratif plus simple. Pour votre information, sachez qu'au 17/09/2021 en Normandie, 3470 licenciés étaient qualifiés, contre 2420 en 2020. Selon les informations communiquées par le président de la FFHB seul le handball a une augmentation de +7 % de licenciés à date par rapport à 2020 et 50 000 licences sont en cours de qualification.

Dans le cadre de l'aide que nous vous devons, le bureau directeur a demandé, avec l'accord de la Ligue à Mme RUECHE d'intervenir ce soir pour évoquer certains points comme l'attestation d'honorabilité. Celle-ci interviendra en visioconférence en fonction de vos questions.
Enfin, dans le cadre de l'aide à la reprise, la relance, je me permets de rappeler que le Comité a décidé de ne pas établir de facturation dans tous les domaines pour la saison 2020/2021 ce qui représente la somme de 181 567 €. Je vous invite à relire le récapitulatif des aides page 85 de votre dossier AG.

Merci à vous d'en informer vos licenciés qui malgré les communiquées du mois de juin, ils semblent qu'ils ne soient pas au courant.

La reprise c'est aussi et surtout les résultats de nos équipes nationales. Ils ont été « Or » normes. La France rejoint ainsi la Yougoslavie et l'Union Soviétique qui seuls avaient été jusqu'à présent Champions Olympiques en masculin et féminin lors d'une même olympiade.
Ces résultats sont la consécration du travail effectué à tous les niveaux et en particulier dans les clubs qui sans eux rien n'est possible.

Mais votre travail, vos résultats passent inaperçus. En effet malgré le palmarès de nos équipes nationales adultes et jeunes, nous ne sommes pas portés par le « MESSI » les médias nous ont oubliés.

Je me sens frustré, mais malgré cette non-reconnaissance nous allons continuer à travailler et même si dans nos salles nous n'avons pas de « pâquerettes », nous continuerons à inculquer à nos jeunes les valeurs qui nous animent et qui nous permettent de faire face aux difficultés du jeu, mais aussi de la vie.

Grand merci à vous mesdames et messieurs les médias, vous donnez encore plus de force.

Ce soir c'est une Assemblée Générale particulière, certes la matière n'est pas aussi dense que d'habitude, mais le fait de nous retrouver nous conforte dans l'idée que la reprise est effective et nous profiterons des représentants de la Ligue pour évoquer la protection de nos mineurs ainsi que la situation du corps arbitral qui à ce jour se concrétise par des matchs non couverts.

Malgré ce tableau peu reluisant, je souhaite que nous mettions en avant les clubs du HAC qui a joué les barrages pour accéder en LFH et d'Octeville sur Mer qui s'est brillamment maintenu en D2F malgré les contraintes administratives et médicales qu'ils ont dû surmonter ainsi que le coût financier supporter pour évoluer dans leur championnat
Félicitations à celles et à ceux qui ont été capés lors de cette drôle de saison (U17, Beach Handball...), toutes et tous issus des Pôles Normands.
À ce propos le secrétaire général présentera prochainement au conseil d'administration un projet de récompense pour la saison prochaine.

Félicitations aussi à une personne présente ce soir que je souhaite honorer. C'est pour son investissement permanent que celle-ci a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports.

Mais tournons-nous vers l'avenir.
Tout d'abord, sachez que je vais me déplacer dans tous les clubs afin de préparer au mieux la saison prochaine. Nous pourrons évoquer, avec vos élus s'il le faut, les problématiques que vous rencontrez et nous trouverons ensemble les actions qui vous permettront de développer vos clubs.
Vincent THOUMYRE vous présentera toutes les actions ANS 2020 ET 2021.

L'avenir, c'est aussi l'aide et l'accompagnement que vous apportera le Comité en particulier dans le domaine de la CMCD. Thierry THOMAS fera un focus sur ce dispositif.

Enfin, je provoquerai une réunion dans les meilleurs délais afin de travailler à la mise en place d'actions spécifiques à savoir le hand'adapté et le hand'fauteuil. 2024, c'est demain et si nous ne mettons pas en avant ces pratiques, nous risquons de manquer de crédibilité.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les administrateurs qui m'entourent et qui de par leur investissement ont travaillé durant ces 18 mois à flux tendu. Les échanges ont été constructifs, car seul le devenir des clubs et du handball les préoccupait.

Merci à Olivier qui a multiplié les visioconférences au sein de l'ETR et du Comité, à Isabelle, ma confidente, qui sait quand il faut anticiper et m'aide au quotidien pour mener à bien notre tâche.

Merci, Nicolas, pour ton écoute et ton aide précieuse dans les relations avec notre fédération.

Merci, monsieur le Maire, pour l'aide efficace que vous apportez au sport en général et apporterez au projet ambitieux du RC Bolbec en particulier

Enfin, merci à vous mesdames et messieurs les présidents, délégués pour le travail que vous effectuez au quotidien, car c'est vous les acteurs du handball qui construisez notre sport de demain.

Bonne Assemblée Générale 2021.

Le Président du Comité
Jean-Luc LIGUORI

3. Adoption du PV AG 2020

Le procès-verbal de l'Assemble générale 2020 est soumis au vote de l'Assemblée.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour : unanimité

4. Rapport de la trésorerie (SCENO) et Vérificateurs aux comptes

« Nous soussignés, Béatrice PETIT et Hervé MICHEL, nous être rendus au bureau de la FCN à Eu, le samedi 24 juillet 2021 pour assurer la mission de vérification des comptes qui nous a été confiée lors de la dernière Assemblée générale. Nous avons pu procéder en présence de Monsieur Jean-Luc LIGUORI, Président du Comité ainsi que Madame Françoise TERNOIS, trésorière du Comité et Madame Isabelle ROUSSEL, assistante de direction du Comité à la vérification des documents comptables et sociaux et des justificatifs s'y rapportant. La comptabilité de l'exercice 2020 est conforme au plan comptable et aux textes en vigueur qui régissent les associations. La bonne lecture des comptes n'attire aucun commentaire particulier ».

Madame PETIT et Madame Jacqueline LECACHEUR présentent leur candidature, qui est soumise au vote de l'Assemblée.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour : unanimité

Madame PETIT et Madame LECACHEUR seront les vérificateurs aux Comptes pour la saison 2021/2022.

5. Rapport des Commissions - Saison 2020/2021

COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS (Alexandre LEBIGOT)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour : unanimité

EQUIPE DEPARTEMENTALE D'ARBITRAGE - CTA (Patrick MEZARA)

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre :	0	Abstention :	0	Pour : unanimité

- **COMMISSION TECHNIQUE DETECTION / SELECTIONS JEUNES - ETD (Patrick METAYER)**

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

- **COMMISSION DEVELOPPEMENT (Isabelle RICARD)**

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

- **COMMISSION CONTRIBUTION MUTUALISEE DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT (Thierry THOMAS)**

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

- **COMMISSION DES EQUIPEMENTS (Alexandre LEBIGOT)**

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

- **COMMISSION COMMUNICATION, PARTENAIRES ET STATISTIQUES (Jean Luc LIGUORI)**

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

- **COMMISSION DES FINANCES - TRESORERIE (Mathieu PERRU)**

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

Le Président Jean-Luc LIGUORI remercie les clubs pour la confiance témoignée et rappelle qu'il est extrêmement exigeant, car le comité n'appartient pas aux élus, mais aux clubs. La trésorerie appartient également aux clubs. Les membres du Conseil d'Administration travaillent en toute transparence d'esprit et leur seule préoccupation consiste à aider les clubs. Il remercie par conséquent les administrateurs pour le travail réalisé au quotidien.

Il remet par ailleurs une récompense à Valérie CHEDRU qui œuvre pour le handball auprès des jeunes, en particulier ceux qui ont des problèmes de santé. Il s'agit par ailleurs de la mère d'une ancienne internationale ayant joué au Havre. Elle a été honorée la semaine dernière de la médaille de bronze jeunesse et sport. Son action est plus que permanente, c'est pourquoi le Comité s'appuiera ses connaissances dans le hand adapté.

6. Projets des Commissions - Saison 2021/2022

- **COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS (Alexandre LEBIGOT)**

Alexandre LEBIGOT précise que les compétitions seniors ont commencé la semaine dernière et les compétitions jeunes reprennent le 2 octobre. Par ailleurs, les équipes ayant demandé une descente administrativement ne seront pas bloquées pendant deux ans pour remonter. Le Comité a décidé d'agir de la même manière que la Ligue afin de ne pas pénaliser les clubs. Il espère que les compétitions se tiendront jusqu'au bout cette année.

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

- **COMMISSION CONTRIBUTION MUTUALISEE DES CLUBS AU DEVELOPPEMENT (Thierry THOMAS)**

Thierry THOMAS indique qu'il a été décidé également au niveau de la CMCD 76 de se calquer sur celle de la Ligue afin d'accompagner les clubs et non les sanctionner. Depuis deux ans, il est difficile de récupérer les JAJ, les JA, les équipes jeunes et équipes seniors. Cette année, le comité accompagnera les clubs. La seule contrainte demandée concerne les équipes qui souhaitent accéder au niveau régional. Pour accéder au niveau régional, il faudra répondre à la CMCD régionale d'honneur pour les féminines et masculins. Pour le reste des clubs, il y aura un accompagnement. Cela n'empêche pas de travailler et d'envoyer des JAJ en formation dans les écoles d'arbitrage ni de développer le club pour l'année prochaine. Au niveau des JA, il est encore possible d'inscrire des arbitres en formation. Par ailleurs, les clubs ayant des écoles d'arbitrage peuvent aider d'autres clubs sur l'accompagnement des JAJ. Il s'agit d'un projet d'accompagnement et non de sanction.

Nicolas MARAIS ajoute que lorsqu'une équipe accédera au niveau supérieur, elle devra répondre aux exigences du niveau supérieur. L'inscription des JA T3 partira prochainement. Yannick PETIT a précisé que des formations officielles de table de marque seront lancées. Les stages de début de saison CTA se terminent, car la priorité était de lancer la saison. Cependant, les clubs recevront une information la semaine prochaine pour l'organisation des stages OTM. Les délais d'inscription de cette année sont plus longs, car il est possible d'inscrire les personnes jusqu'à trois semaines avant la formation en ce qui concerne les formations modulaires. En définitive, l'objectif consiste bien à rattraper les 20 % de licenciés qui ont été perdus et tout le monde se mobilise en ce sens.

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

COMMISSION DES FINANCES (Mathieu PERRU pour les Redevances et Indemnités)

Mathieu PERRU rappelle que lors des deux années difficiles qui viennent de s'écouler, le comité avait octroyé un bon d'achat à valoir sur du matériel afin de montrer le soutien du comité aux clubs. Puis, un report de facturation a été mis en place sur les saisons 2019-2020. Pour la saison 2020-2021, il y a eu un abandon de facturation de plus de 180 000 euros sur un budget de 300 000 euros. L'effort a donc été significatif.

Enfin, sur la saison 2021-2022, le Conseil d'Administration du Comité a voté une indemnisation de 50 % du tarif sur la part Comité et pour les renouvellements de licences des 16 ans et plus ainsi que des bénévoles, ce qui représente un effort supplémentaire de 34 000 euros. Une fois ces actions remises en perspective, le budget 2021 redevient enfin un budget normal. L'idée est de retranscrire dans la comptabilité une action normale pour le Comité, ce qui signifie un fonctionnement normal du handball au niveau du département. Les finances ont été redressées sur le premier mandat. Le Comité pourra désormais renforcer l'aide à destination des clubs de manière plus active. Les finances sont saines, cela permettra d'en faire profiter l'ensemble des clubs du département de leur trésorerie envers des actions concertées et en soutien avec les différents clubs.

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le compte-rendu est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

A.N.S. (Vincent THOUMYRE)

Vincent THOUMYRE précise que la commission s'est réunie le 20 avril afin de lancer l'ANS. Il a été constaté que la Fédération et la Ligue avaient effectué un gros effort en direction de la communication. Une quarantaine de personnes a participé à cette réunion. L'équipe a donc été heureuse de la qualité des échanges, de cette volonté de faire avancer les choses, de mettre en place et de demander des actions ANS. Il témoigne de sa grande satisfaction de constater un véritable élan au sein du comité 76. L'équipe était composée de Thierry THOMAS, d'Isabelle RICARD et d'Isabelle ROUSSEL. Au final, 29 dossiers ont été déposés, soit le double de l'année précédente. Il remercie également Laëtitia HARLE qui a été très sollicitée et a su répondre présente à toutes les questions.

Tout d'abord, les projets ANS se trouvent au cœur des projets associatifs. Par conséquent, 29 dossiers ont été déposés, mais certains n'ont pas été éligibles, car cela s'intègre dans une démarche qui est suivie et contrôlée. Ces retours dépendent d'une enveloppe. Étant donné que le nombre de structures à se pencher sur la vie associative a été important, les actions intéressantes et coûteuses ont été mises en avant et il a été indiqué que les enveloppes étaient réduites pour les ambitions.

Il tenait à féliciter le comité de Seine-Maritime qui a également réalisé sa demande d'ANS. Il a donc été décidé de se positionner sur des projets qui permettront aux clubs d'avancer. Les projets 2020 n'ayant pas pu être mis en place, il est obligatoire de les mettre en place et également de mettre à l'honneur ces projets 2021. Le premier projet concerne le Handfit qui se déroulera au cours de trois rendez-vous dans les secteurs afin d'observer les différentes modalités. Il revient à chacun de cibler les personnes qui pourraient être intéressées par cette pratique.

Développer les pratiques se trouve également au cœur de la demande fédérale. Ainsi, la commission portera ces projets au travers d'une initiation, voire d'une formation, avec des intervenants extérieurs sur le projet associatif. Le comité de Seine maritime rencontrera aussi les clubs pour définir et avancer sur la notion de projet associatif.

L'aide à la gestion financière et administrative renvoie à la défection actuelle de certains dirigeants et d'un surcroît de travail. Ainsi, des tables rondes seront organisées au plus près des clubs de manière à échanger sur les difficultés et que le comité de Seine-Maritime apporte des outils efficaces, judicieux et pertinents. Répondre à ce besoin de formation apportera du confort aux présidents et responsables de club.

Par ailleurs, le handball à 4 n'est pas en reste. Il a été décidé de le mettre en avant, car c'est un outil qui sera extrêmement utile dans le milieu scolaire, mais également périscolaire. Il ne sera pas abordé au niveau du comité de Seine-Maritime comme une formation, mais en s'appuyant sur 6 clubs et 12 stagiaires qui travailleront sur la notion de l'évènementiel sur le handball à 4. Le comité de Seine-Maritime travaille en pilotage accompagné avec du présentiel, du théorique et la mise en place de l'événementiel afin de voir ce qui peut fonctionner et ce qui ne fonctionne pas. Ces six clubs créeront des outils et des démarches qui seront encore plus partagées.

Enfin, tout le monde en parle de la féminisation. Toutefois, il est difficile de la définir, c'est pourquoi il semble judicieux de recevoir une formation. Ce projet ne s'inscrit pas en direction des clubs, mais des administrateurs et salariés du comité de Seine-Maritime afin d'être en capacité sur l'ANS 2022 de proposer une véritable action forte de féminisation.

En d'autres termes, ce sera une année d'échange, mais également de construction, car chacune de ces actions rejaillira sur l'ensemble. Les clubs auront donc accès à toutes les informations. Cet échange et cette mutualisation permettront d'avancer et d'essayer de récupérer tout ou partie de ces licenciés absents. Ces outils correspondent aux outils des clubs pour demain. Le comité reviendra vers les clubs, car les actions ANS doivent démarrer impérativement avant la fin de l'année 2021.

Nicolas MARAIS préside la commission territoriale de l'ANS en tant que Président du CROS. Malgré la crise, l'État a été au rendez-vous au travers des différents dispositifs d'État qui ont été mis en place pour soutenir les clubs dans cette difficulté. Les clubs de Seine-Maritime en ont bien évidemment profité. Dans le cadre des actions de formation financées, les personnes doivent être inscrites sur l'ITFE. Seules les formations réalisées par l'ITFE permettent de délivrer une certification pour l'encadrement du handball.

Au niveau de l'État, un fonds de solidarité a été mis en place. Huit clubs de Seine-Maritime ont déposé des dossiers et obtenu des aides, à savoir Yvetot (3 000 euros), Déville (5 000 euros), Montivilliers (2 659 euros), Quevilly-Couronne (3 000 euros), Montville (3 000 euros), Malaunay (4 000 euros) et Brotonne-Le Trait (3 500 euros), soit environ 24 000 euros à destination des clubs de Seine-Maritime qui ont déposé des dossiers dans le cadre du dispositif fonds de solidarité. Pour rappel, l'enveloppe pour la Normandie s'élevait à 590 000 euros. Dans sa globalité, le handball a bénéficié de 75 000 euros. Ce dispositif financier accompagne les clubs en difficulté et le développement de la professionnalisation dans les clubs.

Sur l'emploi ANS ou l'emploi Un jeune une solution, les clubs de Seine-Maritime ont déposé des dossiers et ont été éligibles : un emploi ANS à 3 x 12 000 euros au club du HAC, une consolidation d'un emploi ANS créé en 2019 au stade valériquais qui bénéficie de 3 x 8 000 euros jusqu'en 2023, une pérennisation d'emploi au club de Bihorel avec une aide de 3 x 6600 euros, une consolidation d'un emploi au HBC Eu créé en 2019 à hauteur de 3 x 8000 euros jusqu'en 2023, une création d'emploi à Gonfreville-l'Orcher (3 x 12 000 euros), deux emplois dans le cadre du dispositif Un jeune une solution à Gonfreville-l'Orcher (2 x 10 000 euros).

Le club de Tôtes a reçu une aide ponctuelle de 5700 euros et le club de Bolbec a reçu une aide ponctuelle à l'emploi ANS de 10 000 euros et a été éligible sur le dispositif Un jeune une solution (2 x 10000 euros). En d'autres termes, les dispositifs d'État, emploi et dispositifs de solidarité doivent être utilisés. La Ligue accompagne directement les clubs qui souhaitent déposer un dossier. En 2022, il espère que l'enveloppe sera plus importante. Lorsqu'il aura connaissance des informations, la Ligue organisera des visioconférences par comité afin d'expliquer les différents axes et l'accompagnement nécessaire pour établir les dossiers. Au niveau de la ligue, l'augmentation de l'enveloppe a permis à 73 clubs de bénéficier d'un accompagnement ANS contre 54 l'année dernière.

Le Président Jean-Luc LIGUORI souligne l'investissement de Laëtitia HARLE de la Ligue de Normandie qui a apporté son aide et son temps pour élaborer les dossiers et en particulier à la commission dirigée par Vincent afin que les dossiers soient éligibles. Cette action sera réitérée et amplifiée. Il fait partie du Comité de pilotage ANS et assure que les dossiers de la Normandie ont été épluchés. Des décisions difficiles ont parfois été prises. Les dossiers qui ont été validés, car ils étaient d'une grande qualité. Il n'est pas nécessaire de voter sur ce point. Les clubs peuvent néanmoins contacter le Comité pour préparer les dossiers ANS 2022.

7. Vœux des clubs

Le Président indique qu'aucun vœu n'a été reçu, même hors délai.

8. Redevances, Indemnités, Licences 2021/2022

Thierry THOMAS invite les clubs à formuler leurs remarques sur la qualification des licences et sur les licences de cette année.

Mickaël DESNOYERS fait état d'une demande de nouveau certificat d'un questionnaire de santé mineur à fournir.

Nicolas MARAIS fait référence à un décret de décembre 2020 qui prévoit qu'il n'est plus nécessaire de fournir de certificat médical pour les mineurs. Seul le questionnaire de santé doit être fourni.

Mickaël DESNOYERS fait remarquer que la personne sera majeure un mois après. Or il a été demandé de joindre l'attestation et le certificat médical.

Thierry THOMAS confirme que seule une attestation de santé mineure doit être fournie. Si la case « oui » est cochée, le certificat médical doit également être fourni.

9. Budget prévisionnel 2021

En l'absence de remarques de la part de l'Assemblée, le budget prévisionnel 2021 est soumis au vote.

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : unanimité

10. Intervention de N. MARAIS (Ligue) : Formation, Arbitrage, Intégrité

Nicolas MARAIS explique que chaque ligue dispose d'un référent intégrité, en l'occurrence Philippe LEMAITRE. La confidentialité est parfaitement respectée. Si un club alerte la Ligue sur une problématique de violences sexuelles ou de discrimination, seul Philippe LEMAITRE fait l'interface avec le club et la cellule fédérale. Ni Nicolas MARAIS, ni le bureau directeur, ni le Conseil d'administration de la Ligue ne sont informés des échanges et de la procédure. Cette saison, un cas s'est produit.

Cette obligation est fixée par le gouvernement par tout dirigeant, encadrant, arbitre ou entraîneur, lors de l'établissement de la licence, de télécharger une attestation d'honorabilité. Le téléchargement pose problème. Cependant, il est important de penser à ce que tous les encadrants qui dirigent une équipe ou qui arbitrent aient téléchargé cette attestation. Cette obligation est fixée par la Fédération, car le Ministère impose cette obligation. Au niveau national, comme au niveau territorial, la commission de discipline statue sur les anomalies.

Valérie CHENU souhaite savoir si cette obligation s'applique uniquement aux personnes majeures.

Nicolas MARAIS confirme que l'attestation d'honorabilité s'applique uniquement aux personnes majeures.

Dominique NEEL aimerait savoir ce qui est prévu en cas d'absence d'un arbitre et de tirage au sort entre joueurs.

Nicolas MARAIS répond que le service juridique de la Fédération a indiqué qu'en cas de tirage au sort entre joueurs, le joueur arbitre est alors considéré comme joueur et ne répond donc pas à l'obligation d'attestation d'honorabilité. Il a été demandé que la Fédération rédige un document reprenant les explications précises. Un mail sera donc envoyé aux clubs en ce sens. Par ailleurs, l'année prochaine, cette attestation sera simplifiée.

Dominique NEEL souhaite savoir si la personne qui tient la table de marque doit remplir cette attestation.

Nicolas MARAIS ne pense pas que les OTM soient soumis à l'attestation d'honorabilité. Sur ces points précis, un mail sera diffusé à tous les clubs la semaine prochaine. Fort heureusement, le handball ne fait pas partie des disciplines impactées fortement par ces problématiques, mais il est important de s'emparer de cette problématique sociétale. Sur les dirigeants, la Fédération a obligation de transmettre au ministère de l'Intérieur les contrôles. Actuellement, cinq à six cas ont été signalés au niveau national.

Le Président Jean-Luc LIGUORI précise que lors du Conseil d'Administration du 13 septembre dernier, les administrateurs ont posé les mêmes questions. Le mail de réponse adressé par le Président sera transmis aux clubs. Aux questions posées correspondent des réponses administratives et réglementaires qui devront être appliquées.

Le Comité de Seine-Maritime s'est associé au Comité Olympique sportif afin que les clubs puissent bénéficier du mode opératoire du Pass Sports. Cela permettra aux parents dont les moyens sont limités de pouvoir régler une licence. Le Président encourage les clubs à promouvoir ce dispositif.

Cette Assemblée générale s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Sur l'ensemble des clubs de Seine-Maritime, un seul club n'a pas pu se déplacer. Le Président félicite les nouveaux présidents, à savoir Benjamin LIBRAIRE au sein du club de Blangy-sur-Bresle ainsi que M. LE BIHAN au club de Déville.

Nicolas MARAIS souhaite une excellente saison sportive à l'ensemble des clubs.

Le Président Jean-Luc LIGUORI souhaite une excellente saison aux clubs qu'il rencontrera prochainement.

Le Président
LIGUORI Jean-Luc

Procès-verbal à adopter par l'Assemblée Générale du 17 juin 2022 à MONTVILLE

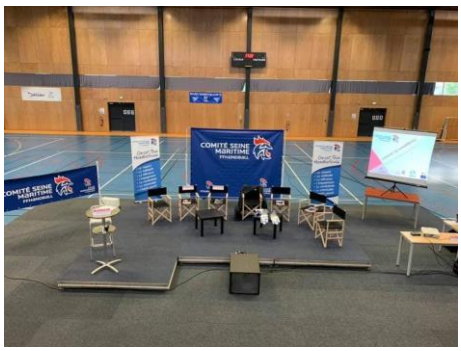

COMITÉ SEINE MARITIME
FFHANDBALL

Retrouvez toutes les news du Handball Seinomarin sur :
www.handball76.org

LIGUE NORMANDIE
FFHANDBALL

Retrouvez toutes les news du Handball Normand sur :
www.handball-normandie.fr

FFHANDBALL

Retrouvez toutes les news du Handball Français sur :
www.ff-handball.org